

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004

## **INTRODUCTION : RAPPEL DES OBLIGATIONS LEGALES**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

## **PREMIERE PARTIE : CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### **1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE RADIAL SA**

Radiall SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 21 mars 2003, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un règlement intérieur portant sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport au Conseil de Surveillance tous les trois mois conformément aux dispositions légales.

Un Directeur Général Adjoint, M. Pierre Michel CHURG, est en place pour seconder le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités spécialisés.

### **2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION**

#### **➤ Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants. Le Conseil était composé de six (6) membres dont trois (3) indépendants jusqu'au décès de M. Octave GELINIER le 20 août 2004.

M. GELINIER était Vice Président du Conseil de Surveillance. Il a été remplacé dans cette fonction par M. Bruno GATTAZ suivant décision du Conseil en date du 17 septembre 2004.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2004.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" : M. Yvon GATTAZ, Président  
Mme Geneviève GATTAZ, Membre  
M. Bruno GATTAZ, Vice Président

Membres indépendants :  
M. Robert PAPIN, Membre  
M. Didier LOMBARD, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans la note de travail MEDEF-AFEP d'octobre 2003.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2004.

#### Contenu des réunions du Conseil de Surveillance

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2004 ont été les suivants : Examen des comptes et approbation du rapport de gestion, évolution des membres du Conseil de Surveillance, rémunération du Président du Conseil de Surveillance, discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire, examen des conventions réglementées, approbation du rapport sur les plans d'options, évolution des structures et participations du groupe, projets de croissance externe, prise en compte de la Loi de Sécurité Financière, modifications statutaires, autorisation au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

#### ➤ Directoire

Le Directoire est composé des trois membres suivants :  
M. Pierre GATTAZ, Président  
M. Pierre Michel CHURG, Membre et Directeur Général Adjoint  
M. André HERNANDEZ, Membre, Directeur de Division

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2004.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni quatre fois en 2004. Tous les membres étaient présents aux réunions.

## Contenu des réunions du Directoire

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2004 ont été les suivants :

Arrêté du rapport d'activité trimestriel, arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion, émission du rapport sur les plans d'options, émission de la liste des conventions réglementées, prise en compte de la Loi de Sécurité Financière, modifications statutaires, évolution structurelle et du périmètre du groupe, demande d'autorisation au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

### ➤ Comité de Directions Opérationnelles

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles (« CDO ») pour suivre et évaluer la gestion de la société. Le CDO, dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du CDO :

M. Pierre GATTAZ, Président

M. Pierre Michel CHURG, Directeur Général Adjoint

M. André HERNANDEZ, Directeur de la Division Antennes

M. André HARTMANN, Directeur de la Division RFI

M. Dominique BUTTIN, Directeur de la Division MSI

M. Michel MOLLES, Directeur Commercial

M. Jean-Pierre WILSCH, Directeur des Relations Humaines

M. Denis BLEY, Directeur Financier

## **DEUXIEME PARTIE : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### **1. DEFINITION DU CONTROLE INTERNE ET OBJECTIF DU RAPPORT**

➤ Les procédures de contrôle interne en vigueur chez RADIAL ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

➤ Objectif du rapport

Ce rapport décrit le système de contrôle interne en vigueur et présente sommairement une évaluation des risques majeurs au sein de la Société à travers une cartographie des risques.

## 2. ENVIRONNEMENT DE CONTROLE INTERNE

### 2.1. La Charte Radiall et valeurs

Les valeurs d'intégrité et d'éthique sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance, qui compte parmi les fondateurs du mouvement ETHIC (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale) .

La Charte RADIALL s'articule autour de trois objectifs :

« Satisfaction des clients » pour exister

« Epanouissement des hommes » pour construire

« Prospérité pour l'entreprise » pour durer

et de sept valeurs :

« Ethique » : agir avec intégrité et respecter nos engagements

« Excellence » : être les meilleurs dans nos activités

« Anticipation » : prévenir les risques et préparer les changements

« Rigueur financière » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière

« Innovation » : progresser par des idées nouvelles

« Adaptabilité » : savoir évoluer pour gagner

« Mondialisation » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte RADIALL est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration Magellan ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la Charte NTIC (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication).

Par ailleurs, il existe un Référentiel du Manager en France qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

### 2.2. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du groupe RADIALL est sous la responsabilité du CDO qui regroupe les trois membres du Directoire et 5 autres Directeurs. Il se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, RADIALL fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et

télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et de certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de Directions opérationnelles et des Directions fonctionnelles suivantes :

- La Direction Générale Adjointe
- La Direction Finances
- La Direction Systèmes d'Informations
- La Direction des Relations Humaines
- La Qualité Groupe

Les missions de chaque Direction sont décrites ci-après :

➤ La Direction Générale Adjointe

Elle coordonne l'ensemble des fonctions Groupe et la gestion des projets associés, en collaboration avec les Directions Finances, Systèmes d'Informations, Relations Humaines, avec la Qualité Groupe, la Supply Chain Management, les Achats, les sites technologiques, les Etudes Générales et le Laboratoire Central d'Essais.

➤ La Direction Finances

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- La Comptabilité : Elle est en charge de la comptabilité sociale et de la fiscalité de RADIALL SA ainsi que de la consolidation.
- Le Contrôle de Gestion : Il établit un reporting mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières des activités qu'il suit et anime le processus budgétaire.
- L'Audit Interne : à temps partiel en 2004, l'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la Direction Générale.
- La Trésorerie : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe dans le cadre d'une politique d'optimisation des flux en devises étrangères en provenance des filiales.
- Le Juridique : Il assure le secrétariat juridique de RADIALL SA, conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des contrats commerciaux et est à l'écoute de l'évolution du Droit tant Français qu'Européen.
- Le Credit Management : Ce service effectue le recouvrement des créances de RADIALL SA, suit la couverture d'assurance crédit des entités européennes du Groupe et assure le pré-contentieux.
- Les Assurances : Elles font l'objet d'une politique globale de couverture des risques assurables.
- La Communication financière : Elle consiste à la diffusion tant en interne qu'en externe des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières

conformément à la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'AMF, EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société HODIALL, holding d'animation du Groupe RADIALL avec laquelle il existe une convention de prestations.

➤ La Direction Systèmes d'Information

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe à l'ensemble des projets touchant au développement de nouvelles applications.

➤ La Direction des Relations Humaines

Elle intervient dans la politique des Ressources Humaines en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

Par ailleurs, elle effectue pour RADIALL SA d'autres services tels que le recrutement, la paie et la veille réglementaire.

➤ La Qualité Groupe

Le Groupe RADIALL a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

### 2.3. La cartographie des risques

Le Groupe a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, comme prévu dans le plan d'actions du rapport 2003. Pour ce faire une équipe projet comprenant des représentants de la Direction Financière et la Qualité a été constituée. Après avoir défini un référentiel des risques majeurs, elle a procédé à divers entretiens avec des membres de la Direction en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux.

Annexe : Cartographie du Top 15 des risques majeurs Radiall.

### 2.4. La politique d'assurance du Groupe

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que RADIALL a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et

les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Au cours de l'année 2004, le Groupe a lancé un appel d'offre généralisé sur l'ensemble de ses polices d'assurances visant à vérifier l'adéquation de ses polices aux conditions de marché (garantie, primes, franchises...). Le résultat de cet appel d'offre a conduit le Groupe à optimiser certaines couvertures dont notamment l'ARC produit après livraison, pour l'adapter aux contraintes de son nouveau débouché automobile.

Il est à noter qu'aucun changement n'est intervenu dans la qualité du courtier, ni dans le nom des assureurs qui ont été reconduits en 2005.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

## 2.5. Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

### ➤ Manuel de procédures dans le cadre de certifications qualité

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la formalisation et du pilotage des processus commerciaux, d'études, d'achats, d'investissements et de production et la validation de leur fonctionnement par des audits interne et externe réguliers.

### ➤ Organisation des délégations de signature

Il existe au sein de RADIAL SA et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire. Les délégations de signature s'appliquent notamment :

- aux engagements d'achats et d'investissements,
- aux demandes d'embauche,
- aux conclusions de contrats commerciaux,
- aux opérations de banques,

et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...) faisant l'objet de procédures de validation spécifiques.

### ➤ Processus budgétaire

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du groupe, et parce qu'il détermine la performance minimale à atteindre, sur laquelle seront élaborés les objectifs de résultat annuels, fixés par la Direction.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/ marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

➤ Structure des systèmes d'information

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités ont été mises en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés.

Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

2.6. Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Dans tous les cas, RADIALL dispose d'un contrôle majoritaire sur ces filiales. Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays, et dans lequel le Groupe a une voix prépondérante chaque fois que la Loi l'autorise.

Sur le plan opérationnel, les filiales ont des objectifs financiers chiffrés dans le cadre d'un budget local ayant fait l'objet de discussions et de validation au sein du CDO.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires mais sont tenues de respecter certaines procédures groupe (embauches, investissements, ...). De plus, certaines fonctions clés restent du ressort du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne)

➤ Principaux audits réalisés:

L'Audit Interne a effectué 3 audits en filiale : à Radiall Inc et Radiall Jerrick pour évaluer le contrôle interne au niveau des engagements de dépenses financiers et sociaux, à Radiall Protectron pour une revue générale de leur système d'information.

3. CONTROLE INTERNE RELATIF A L'ELABORATION DE L'INFORMATION FINANCIERE ET COMPTABLE DE LA SOCIETE MERE

3.1. Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines.

La comptabilité centrale a en charge les tâches suivantes :

- Comptabilité clients
- Règlements fournisseurs
- Trésorerie
- Paie
- Consolidation et réconciliation des flux inter-sociétés
- Comptabilité générale

- Etablissements des liasses fiscales et relations avec l'Administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations)

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

### 3.2. Comité IFRS

Le comité de pilotage du projet IFRS a pour objectif de présenter des comptes conformes aux normes IFRS lors de la publication des comptes de juin 2005 (en septembre 2005). Parmi les moyens utilisés pour atteindre cet objectif figure la rédaction d'un manuel des procédures comptables.

Les procédures relatives aux normes IFRS ayant un impact financier ou organisationnel important seront finalisées au début du 2ème trimestre 2005. Il s'agit des normes relatives aux actifs immobilisés (IAS16,17, 36 et 38), aux frais de personnel (IAS19 et IFRS2), au traitement des instruments financiers (IAS32 et 39) et à la présentation des états financiers (IAS1, 14, 24, 33 et IFRS1 et 5).

Les autres normes nécessitant moins d'adaptation organisationnelle seront finalisées pour la fin du 2ème trimestre.

Le chiffrage des impacts du changement de normes sur les comptes 2004 est en cours de finalisation. Aussi RADIALL ne peut pas donner à ce stade d'informations chiffrées sur les impacts du passage aux IFRS.

### 3.3. Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe.

A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultats et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le reporting mensuel de gestion.

### 3.4. Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes :

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel propre largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur.

Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe de la Chef Comptable. Celles-ci sont régulièrement formées sur les évolutions réglementaires d'une part et sur les fonctionnalités de l'outil informatique d'autre part.

RADIALL procède à deux consolidations par an au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

### 3.5. Suivi des provisions

Deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction Générale et la Direction Financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrites au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

### 3.6. Relations avec les commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans les principales filiales, un des Commissaires aux Comptes du collège est également auditeur local. Devant la croissance de l'activité en Asie, le Groupe a décidé de nommer à compter de 2005 un des auditeurs du collège sur deux filiales en Chine.

Le Groupe s'appuie sur le réseau de ses Commissaires aux Comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux Comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

## PLAN D' ACTIONS POUR 2005

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de RADIALL a transmis des recommandations au Directoire pour l'exercice 2005.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Etablissement d'une cartographie des risques opérationnels qui analyse pour un processus (commercial, production, études, finances, ressources humaines...) les domaines critiques et la manière dont le groupe appréhende ces risques
- Formalisation d'un plan d'audit interne dont l'orientation dépendra des risques recensés dans la cartographie ci-dessus.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 25 mars 2005.



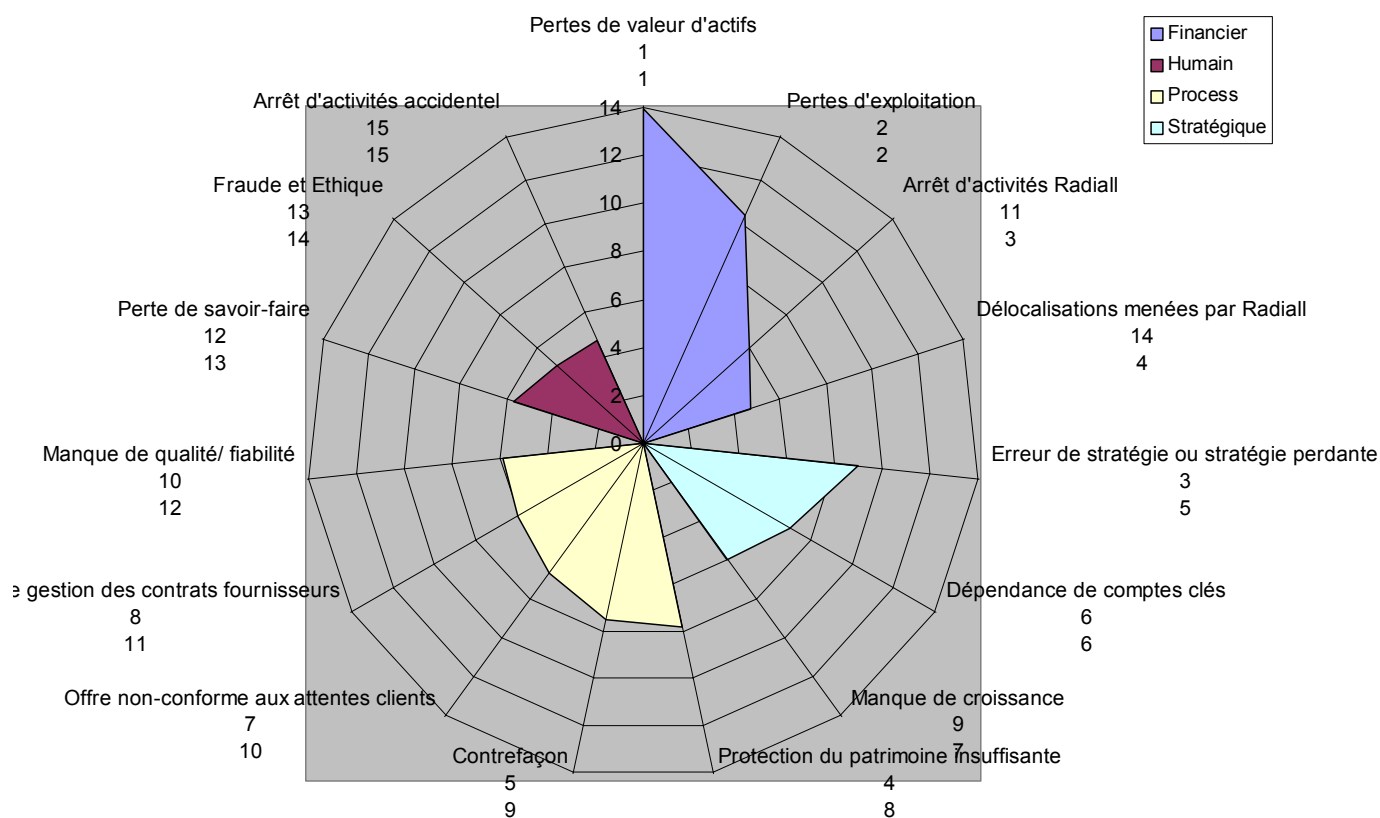
Yvon GATTAZ  
Président du Conseil de Surveillance

## ANNEXE : CARTOGRAPHIE DU TOP 15 DES RISQUES MAJEURS

Menaces pesant sur les actifs, le résultat d'exploitation, les personnes, l'environnement.

TOP	Risques majeurs
1	Pertes de valeur d'actifs
2	Pertes d'exploitation
3	Erreur de stratégie ou stratégie perdante
4	Protection du patrimoine insuffisante
5	Contrefaçon
6	Dépendance de comptes clés
7	Offre non-conforme aux attentes clients
8	Mauvaise gestion des contrats fournisseurs
9	Manque de croissance
10	Manque de qualité/ fiabilité
11	Arrêt d'activités Radiall
12	Perte de savoir-faire
13	Fraude et Ethique
14	Délocalisations menées par Radiall
15	Arrêt d'activités accidentel

### RADAR DE LA CRITICITE DES RISQUES MAJEURS RADIALL



Note : Les numéros situés sous les risques représentent respectivement le TOP 15 (hiérarchisation des risques) et enfin un N° séquentiel pour réaliser ce radar.